L'Agence de l'eau Loire-Bretagne a publié en mai 2013 le dernier état disponible des eaux du bassin hydrographique, correspondant à l'analyse des relevés 2011. Il s'agit de l'actualisation du rapport de 2011.

dossier PDF: Notice_etat_des_eaux_2011_V1-01(1)

En voici une analyse critique de l'OCE.

Etat écologique des cours d'eau

« Les premiers chiffres présentés ci-après concernent les seules masses d'eau avec un niveau de confiance moyen à élevé. Ces masses d'eau représentent pour l'état 2011, 62% des masses d'eau »

Donc pour près de 40% des rivières, le bassin Loire-Bretagne n'a toujours pas mesuré efficacement des paramètres qui sont exigibles depuis 13 ans. Sur 40% des rivières, il serait logique de surseoir aux destructions/arasements puisque nous n'en connaissons encore rien.

« Les résultats pour les seules masses d'eau avec un niveau de confiance moyen et élevé n'est donc pas représentatif de l'ensemble du bassin, ni des évolutions de l'état »

Traduction : nous publions et commentons des résultats non représentatifs. Doit-on être contraint d'accepter encore longtemps cette gabegie d'argent public pour ne produire que des hypothèses?

« Environ 30 % des cours d'eau sont en bon état ou très bon état écologique pour l'évaluation de l'état des eaux 2009 (ce chiffre est stable entre l'état 2007 et l'état 2011). (...) Lorsequ'on s'intéresse aux masses d'eau évaluées avec des résultats issus du suivi de la qualité du milieu et non simulées, le résultat est de 26.8% de bon ou très bon état. »

Un quart des masses d'eau (réellement) mesuré est en bon ou très bon état = aucune évolution significative en 5 ans : c'est un échec complet.

« Il apparaît que, pour l'état écologique des cours d'eau, les deux premières causes

de dégradation sont l'eutrophisation et les altérations morphologiques. Ces deux éléments sont d'ailleurs très liés à l'impact des seuils en rivière (eutrophisation, banalisation des habitats et obstacle aux migrations). Ainsi la restauration de la morphologie apparaît comme le levier le plus puissant pour améliorer l'état écologique des cours d'eau. Le second est la lutte contre les pollutions, spécialement contre toutes les formes du phosphore »

S'empresser de prétendre sans aucune preuve que les seuils sont « très liés » à l'eutrophisation est un véritable scandale. L'eutrophisation est liée à l'impact anthropique, l'excès de nutriments, sels minéraux… Il est inacceptable que l'Agence de l'eau Loire-Bretagne continue de nourrir ces propos idéologiques infondés. C'est non seulement une mascarade scientifique, mais c'est un échec politique complet pour le respect de nos engagements européens 2015.

Etat chimique des cours d'eau

« L'évaluation de l'état chimique des cours d'eau n'a pas été actualisée car l'agence a décidé en accord avec la direction de l'eau de ne pas acquérir des données complémentaires en 2011 en raison des difficultés techniques à mesurer valablement ces substances dans l'eau à de très faibles concentrations. Des mesures avaient été faites en 2007 et 2009 mais ces mesures n'avaient pas été validées pour ces mêmes raisons. »

Des lacunes en laboratoire ? Aucune amélioration des techniques expertales en 6 ans sur cette prétendue « difficulté à mesurer des faibles concentrations » ? On croit rêver. Mesurer des faibles concentrations, n'est-ce pas le point fort en chimie ? On ne mesure rien parce que c'est trop « difficile »… ou par crainte des résultats ? Les indicateurs, la méthodologie, les molécules mesurées, les doses…ne doivent pas être encore définies ? Aurons-nous en 2060 des résultats précis, exhaustifs et fiables ?

« Sur l'ensemble des 1 940 masses d'eau cours d'eau, seulement 1 540 masses d'eau ont fait l'objet d'une évaluation soit environ 80 % des cours d'eau, mais seules 383 masses d'eau ont été évaluées avec des résultats de mesures du programme de surveillance et ces mesures sont effectuées sur l'eau et pas sur les autres supports (sédiments ou biote (invertébrés aquatiques)). Les autres ont été évaluées par simulation. »

Une mesure de substance chimique par « simulation » est une supercherie totale. En clair : l’Agence de l’eau Loire-Bretagne n’a de mesures chimiques réelles que sur 383 rivières : 19,7% des masses d’eau ont été vérifiées, donc la chimie de 4 rivières sur 5 est inconnue en Loire-Bretagne. C’est une faillite complète du système de rapportage.

« d’une manière générale et en raison de leur caractère très incertain, tous ces résultats ne peuvent être utilisés tels quels »

Un aveu édifiant pour une nième publication inutile, soit…cela aurait le mérite d’être clair.

Que les sommes considérables affectées à l’hydromorphologie soient orientées vers l’expertise et la mesure des paramètres chimiques, les français le comprendraient. Mais des actions notoirement insuffisantes en terme de réduction des pollutions diverses ne peuvent pas être compensées par quelques destructions d’ouvrages. Le compte n’y est pas !